



Sommaire :

- Communications municipales
- Recensement des chiens
- Horaires de fin d'année
- Analyse d'eau
- Nouveaux habitants
- Soirée entreprises
- Noël des aînés
- Articles des élèves d'Eclépens
- Vœux

AVENIR DE LA COMMUNE

Le 28 février 2016 donnera à tous les citoyens(nes) l'occasion de renouveler leurs autorités communales.

Eclépens sait et a besoin de s'entourer d'une municipalité soudée, compétente, besogneuse et surtout défendre les intérêts communaux.

L'année à venir sera une année décisive pour l'avenir de la commune. Beaucoup de projets à l'étude devront déboucher sur des décisions conséquentes.

Electeurs et électrices, la Municipalité actuelle est prête à les affronter.

Votre prise de conscience est nécessaire pour le bien être de notre commune.

Nous sommes prêts à relever le défi, faites-nous confiance.

La Municipalité

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Décisions du conseil communal

Le conseil communal, lors de la séance du 9 décembre 2015, a pris les décisions suivantes, à l'unanimité :

- D'accepter le budget 2016 (y compris les deux amendements de la commission)
- D'autoriser la Municipalité à faire effectuer les travaux complémentaires d'assainissement du haut de la rue de Gondoux-Dessus et d'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 240'000.00
- D'accepter la modification des statuts de l'Association Régionale pour l'Action sociale Morges Aubonne Cossonay (ARASMAC)

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le mercredi **16 mars 2016**.

Elections communales

Les listes de candidature à l'élection à la Municipalité et au Conseil communal sont à disposition au bureau de l'administration communale. Le dernier délai pour le dépôt des listes au greffe municipal est fixé au

lundi 11 janvier 2016 à midi.



Travaux de Gondoux-Dessus

Suite à l'avancement des travaux et à la fermeture du chantier pour l'hiver, les accès à Gondoux-Dessus seront rétablis

du 18 décembre 2015 au 8 février 2016

La station Villiger « Chemin des Vignes » sera également remise en fonction durant cette période

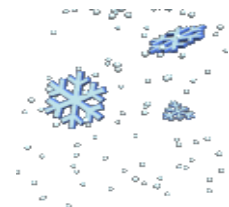


Déblaiement de la neige

Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le déneigement des routes et des trottoirs communaux.

Nous vous prions de faire preuve de compréhension envers les employés chargés d'effectuer ce travail.

Nous assurerons le déneigement des chemins privés dans la mesure de nos possibilités, pour autant qu'aucun véhicule ou autre obstacle n'entrave le passage.



RECENSEMENT DES CHIENS

Tous les propriétaires de chien(s) sont informés **qu'ils sont tenus d'annoncer au bureau communal** jusqu'au 20 février 2016 :



- les chiens acquis ou reçus en 2015;
- les chiens nés en 2015 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2015;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est à rappeler que chaque chien doit être muni d'une puce électronique pour identification. Toute acquisition ou naissance d'un chien, en cours d'année, doit être annoncée **dans les 15 jours** au contrôle des habitants.

HORAIRES D'OUVERTURE DURANT LA PERIODE DES FETES DE FIN D'ANNEE

Déchetterie

La déchetterie sera fermée

le samedi 26 décembre 2015, ainsi que le samedi 2 janvier 2016

Le mercredi 30 décembre 2015, la déchetterie sera ouverte **de 15h à 18h.**

Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés

du 24 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016.

Réouverture le lundi 4 janvier 2016.

NOËL DES CLASSES

Les élèves illumineront les fenêtres décorées du Collège le

jeudi 17 décembre 2015 à 17h



Venez nombreux les écouter chanter dans la cour de l'école et partager un thé de Noël.

DEVOIR D'INFORMATION DES DISTRIBUTEURS D'EAU

POTABLE – 2015 – RÉSEAU AIEM

Provenance de l'eau	Traitement de l'eau
Eau de source (La Cressonnière, La Sarraz)	Désinfection par UV
Nappe phréatique (Puits de Cinq-Sous, Eclépens)	Non traitée
Eau de source (Sources de La Vaux, Pompaples)	Désinfection par chlorage

Analyses d'eau de boisson

Les analyses sont destinées à garantir une qualité optimale de l'eau potable pour que cette dernière puisse être utilisée sans danger pour la santé. Elles permettent de contrôler que les normes sanitaires en vigueur soient respectées jusqu'au robinet du consommateur. **La responsabilité du distributeur ne comprend pas le réseau d'eau chaude.**

Il existe deux catégories d'analyses :

Analyses microbiologiques

Les analyses microbiologiques s'intéressent à la contamination de l'eau par des micro-organismes (bactéries, virus, protozoaires, etc.). Certains, d'origine naturelle (sol, eau), comme les germes aérobies mésophiles, sont sans danger pour l'homme et sont tolérés dans une certaine mesure. D'autres, comme les Escherichia coli et les entérocoques sont des indicateurs d'une contamination par des matières fécales humaines ou animales (épandage de purin, eaux usées, etc.).

Prélèvements en 2015

Eclépens : puits Cinq-Sous, fontaine face maison commune, déchetterie WC / **La Sarraz** : sources Cressonnière, hôpital St-Loup (halte bus), fontaines Grand-Rue et rte de Dizy / **Orny** : administration communale WC, fontaine-bassin 1966 / **Ferreyres** : fontaine place de jeux, buanderie maison de commune / **Pompaples** : fontaines Sordettes et face au Denner, Source La Vaux

	Valeurs des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies	0 à 31	300 /ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

Analyses chimiques

Les analyses chimiques s'intéressent à la composition naturelle de l'eau et à ses équilibres (dureté, sels minéraux, oxygène dissous), ainsi qu'aux substances indésirables (fer, cuivre,...) ou toxiques (plomb, cadmium,...).

Prélèvements en 2015

Eclépens : puits Cinq-Sous, fontaine face maison commune / **La Sarraz** : sources Cressonnière, hôpital St-Loup (halte bus), fontaine rte de Dizy / **Orny** : fontaine-bassin 1966 / **Ferreyres** : buanderie maison de commune / **Pompaples** : fontaine face au Denner, Source La Vaux

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	Eau moyennement dure à assez dure
Dureté totale	°F	23.3 à 33.9	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	7.0 à 21.0	Moins de 25	

est considérée comme eau :

douce - de 15 °F - moyenne de 15 à 25 °F - assez dure de 25 à 32 °F - dure de 32 à 40 - très dure + de 40 °F

La valeur de dureté dont il faut tenir compte en cas d'installation d'un appareil ménager se situe entre 26-40 °F

Tous les échantillons prélevés sur le réseau de distribution au cours de l'année 2015 ont répondu aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés (le détail des analyses peut être consulté sur le site de l'AIEM).

Pour toute information complémentaire, personne de contact :

Franco Cetrangolo, municipal, 079 / 793 29 47 Président de l'AIEM, responsable de la qualité de l'eau.

RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES JEUNES CITOYENS

Les nouveaux habitants, arrivés à Eclépens durant ces deux dernières années, ont été reçus au Refuge communal par la Municipalité, le personnel communal et des présidents des sociétés locales, le vendredi 30 octobre 2015.

Les jeunes citoyens ayant atteint leur majorité dans cette même période étaient également conviés. Une soixantaine de personnes ont participé à cette soirée conviviale, en dégustant les succulents poulets de M. Gisclon.

Nous souhaitons une nouvelle fois la bienvenue dans la commune à tous ces nouveaux habitants.



SOIREE DES ENTREPRISES

C'est le jeudi 26 novembre dernier que les responsables des entreprises de la commune ont été conviés par la Municipalité au Refuge communal.

Cette traditionnelle fondue est un moment d'échanges fructueux et permet à chacun de faire plus ample connaissance.



NOËL DES AÎNES

L'animateur Denis Meylan, plus connu sous le nom de « Bouillon » a agrémenté le Noël des aînés organisé au Refuge communal par la Municipalité le 4 décembre 2015.

Cette journée se veut un moment de partage avec les personnes âgées de 80 ans et plus et a permis à chacun de passer un chaleureux moment d'amitié et de convivialité.



ARTICLES DES ELEVES DE LA CLASSE 6P D'ECLEPENS

« Mon carnet scolaire a brûlé dans un incendie à l'école »

Maryline Ritter Une ancienne élève nous fait un exposé sur l'école à Eclépens il y a 50 ans.

A quel âge avez-vous commencé l'école ?

A six ans.

Comment les élèves étaient-ils répartis dans les classes ?

Tous les enfants du village allaient à l'école dans le collège. Il n'y avait que 3 classes : une pour la classe enfantine et la 1^{ère}, une pour la 2^{ème} et la 3^{ème} année et la 3^{ème} classe pour les degrés 4 à 9. A La Sarraz, en primaire supérieure, il y avait deux classes. Elles rassemblaient les enfants de plusieurs villages. Il y avait un enseignant qui avait les 9-8 et puis un qui avait les 6-7. On était 27 élèves.

Portiez-vous une blouse, un uniforme ou un tablier ?

Rien de ça à l'école d'Eclépens.

Qui avait des cours de couture ?

Que les filles. On allait un après-midi à la salle tout en haut du collège et on avait deux maîtresses qui s'occupaient de toutes les filles du collège.

Quelles étaient les matières scolaires en 6P ?

En 6P, j'étais en primaire supérieure. On avait de l'allemand, des maths, du français, un petit peu de géométrie, mais c'était surtout réservé aux garçons.

On n'avait pas beaucoup de gym, mais on passait des examens de gym, ça je n'ai jamais bien compris. On avait la couture, le dessin, le bricolage, mais pas d'informatique. On ne connaissait pas.



Maryline Ritter a été élève à l'école d'Eclépens de 1965 à 1968

Quels étaient vos résultats scolaires en 6P ?

Je ne sais pas parce que ce qui est arrivé en 6P en fin de compte c'est que mon carnet scolaire a brûlé dans un incendie à l'école donc personne n'a jamais rien retrouvé.

Quelle était la pire punition ?

La pire punition, moi je ne l'ai pas subie, c'était les élèves qui se faisaient taper par un enseignant en particulier.

Quels étaient vos jeux favoris à la récréation ?

Quand la cloche sonnait, j'étais l'une des premières à sortir, à aller monopoliser le reck, pas les perches parce que là j'ai mis plus de temps

à grimper. Je passais toute ma récré à jouer avec le reck. C'est la barre fixe qu'il y avait dans la cour d'école à l'époque. On jouait à faire le cochon pendu et le petit Napoléon.

Pourquoi les filles et les garçons se bagarraient-ils ?

Je n'ai pas beaucoup de souvenirs de grandes bagarres. Je pense qu'on était bien occupé, on venait à pied à l'école. Quand j'avais fait mes kilomètres soit quatre trajets par jour, je ne pense pas que j'avais le besoin d'aller me battre. Il y en a qui nous embêtaient, qui nous criaient des mots.

Qu'y avait-il à la place des portakabins ?

Il n'y avait que le collège avec les trois classes et des appartements pour les enseignants au-dessus des classes.

Propos recueillis par les filles de la classe 6P d'Eclépens



« Il y avait un bibliothèque qui a été démontée dans les années 90»

Albert Dutoit Le frère du syndic explique comment était l'école il y a 50 ans.

Qu'est-ce qu'il y avait à la place de la salle des maîtres ?

Il y avait une bibliothèque qui a été démantelée ou démontée dans les années 90. C'était la bibliothèque de l'école.

Qu'est-ce qu'il y avait à la place du parking ?

Des prés, des vergers et des champs qui étaient cultivés par les agriculteurs.

Qu'est-ce qu'il y avait derrière le champ de l'école ?

Des prés. Il n'y avait pas encore de villas, pas encore de constructions. Il y avait déjà la ligne de chemin de fer. Et dans le champ qui se trouve à la Rapille à la place des villas, c'est là qu'on allait luger ou skier quand il y avait de la neige.



M. Dutoit, élève il y a 55 ans, avec sa petite fille Agathe

Qu'est-ce qu'il y avait dans la cour d'école ?

Des engins pour faire un petit peu de sport et un peu de gymnastique, des barres : des barres verticales et barres inclinées. C'est ce qu'on appelle les perches et les recks. Il y avait déjà deux

gros arbres au milieu de la cour, deux tilleuls.

Dans quelle classe étiez-vous ?

A l'école primaire, j'étais dans la classe enfantine-1-2 de Mme Fahrni, ensuite dans le même collège 3, 4, 5, 6^{ème} année et puis, après, je suis parti à la primaire supérieure à La Sarraz pour faire les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème}.

Ecriviez-vous sur une ardoise ou une feuille de papier glacé ?

Une ardoise c'est sûr. Et puis à la fin de l'école, on écrivait sur des cahiers. A l'entrée à l'école enfantine, on recevait une boîte en bois avec crayons, règle et gomme. On avait aussi une ardoise et une éponge pour enlever les fautes.

Quel jour aviez-vous les cours de gymnastique ?

Le jeudi. Le mercredi après-midi, on avait congé et le samedi matin on allait à l'école.

Comment trouviez-vous l'école : super, ennuyante, monotone ?

Des fois, pire ! Quand j'avais des bonnes notes, je trouvais ça super et quand c'était moins bon, je trouvais que c'était assez monotone. Mais c'était vraiment indispensable !

Qu'y avait-il sur vos tables ?

Les tables étaient en bois, mais vraiment en bois. Le banc était lié à la table. Ça faisait une pièce. Il y avait un encrier pour l'encre parce qu'on écrivait à la plume à bec à l'époque.

Y avait-il des animaux dans l'école, dans la classe ou dans la cour ? Si oui, lesquels ?

On avait un instituteur, M. Fahrni, qui était passionné par tout ce qui traitait des sciences naturelles. Il avait, dans une grande vitrine du fond de la classe, beaucoup d'objets et en particulier des animaux empaillés. Ça nous permettait de connaître la science. Je me rappelle qu'il avait un loir. Dans un bocal avec de l'alcool, il avait une vipère et, quand les élèves avaient des animaux et qu'on était en sciences naturelles l'après-midi, ils venaient avec. On n'a jamais eu de vaches, mais on a eu des chats, des rats et beaucoup d'insectes.

Propos recueillis par les garçons de la classe 6P d'Eclépens



AGENDA :

- 17 décembre Noël des classes à 17h au Collège
- 19 décembre Mise de bois à 9h (Route de Daillens)
- 19 décembre Distribution des sapins de Noël, à 10h30 à la buvette du foot, présence du Père Noël et apéritif offert
- 20 décembre Culte de Noël des enfants à 10h à La Sarraz
- 24 décembre Culte de veillée de Noël à 23h à Eclépens
- 25 décembre Culte de Noël à 10h à La Sarraz

BILLET DU SYNDIC

Les rues s'illuminent, les décorations de Noël se multiplient, les sapins se parent de leurs plus beaux atours, la fin de l'année 2015 est à nos portes !

Ces quelques jours de répit sont souvent l'occasion de faire la fête, espérer que la nouvelle année qui arrive sera meilleure que celle qui vient de s'écouler, offrir et faire plaisir. Néanmoins nous ne devons pas oublier que, dans un pays riche comme la Suisse, beaucoup de personnes vivent dans la précarité. La force d'une société se mesure aussi au bien être des plus faibles. Dès lors, ces Fêtes de fin d'année sont également l'occasion d'offrir aux autres, de donner à ceux qui en ont besoin, afin de leur permettre de vivre avec dignité dans notre pays.

En mon nom, et au nom de mes collègues municipaux et du personnel communal, je vous présente mes meilleurs vœux pour de Joyeuses Fêtes de Noël et vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année 2016, remplie de bonheur, de santé, de convivialité et de sourire.

Claude Dutoit

